



CONVENTION ON WETLANDS  
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES  
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES  
(Ramsar, Iran, 1971)

# La Convention sur les zones humides

## Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST) plan de travail pour 2023-2025

Le plan de travail du GEST pour 2023-2025 a été approuvé par le Comité permanent le 29 juin 2023,  
Décision intersessions 04 pré-SC62

# 1. Introduction

## À propos du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST)

Le Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST) est un organe subsidiaire de la Convention sur les zones humides. Le GEST a été créé par la Résolution 5.5 en 1993 afin de fournir des orientations scientifiques et techniques à la Conférence des Parties, au Comité permanent et au Secrétariat de la Convention . La [Résolution XII.5](#) définit les modalités du GEST, y compris le processus d'élaboration de son plan de travail.

## À propos du plan de travail du GEST

Le GEST a élaboré le plan de travail pour la période triennale 2023-2025 à sa [25e réunion](#) (2 au 5 mai 2023).

Ce plan de travail comprend les tâches hautement prioritaires énoncées dans la [Résolution XIV.14](#) ainsi que d'autres demandes adressées au GEST dans les [Résolutions de la COP14](#). Les tâches de priorité moyenne ou faible présentées dans le rapport du Président du GEST à la COP14 (document COP14 Doc.12) n'ont pas été intégrées dans le plan de travail, compte tenu des ressources humaines et financières limitées affectées à la réalisation des tâches du GEST.

Pour chacune des tâches décrites dans le plan de travail, les contributeurs, le cahier des charges (les résolutions pertinentes de la COP), l'intérêt pour la réalisation du 4e Plan stratégique, le degré de priorité (plus élevé ou élevé), les produits escomptés, le public cible et le coût estimatif en francs suisses (CHF) sont indiqués. En outre, pour chaque tâche, un chargé de mission et, le cas échéant, des chargés de mission adjoints ont été nommés. Une liste indicative des contributeurs est fournie pour chaque tâche ; il convient de noter que cette liste n'est pas définitive et que d'autres contributeurs pourraient venir compléter les équipes rattachées à chacune des tâches.

Le budget indiqué pour chacune des tâches est basé sur une estimation des coûts de mise en page, conception, révision, traduction et publication des produits du GEST, sur recommandation du Secrétariat, et sur une estimation des frais d'organisation d'ateliers (lorsque la situation l'impose) ou de sous-traitance de certains éléments fondamentaux.

## Domaine de travail thématique

Cinq domaines de travail thématiques du GEST pour la période triennale 2023-2025 sont définis dans la [Résolution XIV.14](#), Annexe 2 :

- **Domaine de travail thématique 1** : Les zones humides d'importance internationale, le développement du réseau des sites et l'application des critères.
- **Domaine de travail thématique 2** : Outils pour l'évaluation, la cartographie et le suivi, et l'élaboration d'inventaires des zones humides.
- **Domaine de travail thématique 3** : Les pressions directes et liées aux changements climatiques sur les zones humides, les effets et les réponses.
- **Domaine de travail thématique 4** : L'utilisation rationnelle, la gestion durable et la restauration des zones humides dans le paysage terrestre et marin général.
- **Domaine de travail thématique 5** : Questions transversales, fonctions d'appui et synergies avec d'autres AME.

## 2. GEST plan de travail pour 2023-2025

<b>Domaine de travail thématique 1 :</b>	
Les zones humides d'importance internationale, le développement du réseau des sites et l'application des critères	
<b>Chargé(s) de mission :</b>	Lammert Hilarides (Expert technique du GEST)

<b>Tâche 1.1 : Orientations supplémentaires sur l'application des Critères Ramsar relatifs à la désignation des zones humides d'importance internationale</b>						
<b>Tâche 1.1. a)</b>	<b>Orientations sur l'application du Critère Ramsar n°9 relatif à la désignation des zones humides d'importance internationale</b>					
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Préparer des orientations actualisées sur l'application du Critère Ramsar n°9 pour l'inscription de zones humides d'importance internationale (Sites Ramsar), y compris des conseils sur les sources d'informations techniques et leur utilisation, et l'identification des lacunes en matière d'information qui limitent l'inscription de Sites Ramsar.</li> <li>● Élaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation de principaux acteurs (notamment les Groupes de spécialistes de la CSS de l'UICN, la CITES, le GBIF) en ce qui concerne les sources d'estimations des populations, y compris les données d'évaluation de la Liste rouge.</li> <li>● Trouver de nouvelles sources de données potentielles, et donner des précisions sur la façon de procéder pour les futures mises à jour, y compris une évaluation des incidences sur le plan financier.</li> <li>● Proposer une mise à jour des Manuels Ramsar concernés (p. ex. les Manuels 13 et 14).</li> <li>● Proposer des mises à jour du Cadre stratégique (pour examen dans le cadre d'une résolution de la COP15, s'il y a lieu).</li> <li>● Mettre à jour les estimations de 1% remontant à 2006.</li> <li>● Élaborer un module de formation en ligne à l'intention des autorités administratives et de rédacteurs des FDR.</li> <li>● Préparer un rapport à l'intention de la 63<sup>e</sup> Réunion du Comité permanent qui fasse la synthèse des résultats de la Tâche 1.1 a) et présente les propositions d'orientations actualisées concernant l'inscription des zones humides d'importance internationale.</li> </ul>					
<b>Contributeurs</b>	<b>Résolution</b>	<b>But et objectif du Plan stratégique</b>	<b>Degré de priorité</b>	<b>Produit(s)</b>	<b>Public cible</b>	<b>Coût (CHF)</b>
<b>Chargé de mission</b> David Stroud (Représentant d'observateur, AEWA).	Résolution XIV. 14, annexe 2	But 4, Objectif 14	Élevé	● Rapport à la 63 <sup>e</sup> Réunion	● Parties contractantes : autorités	0

<p><b>Contributeurs</b>  <b>Lammert Hilarides</b> (Expert technique du GEST), <b>Stephen Grady</b> (Correspondant national du GEST, Royaume-Uni).</p>			(proposition pour 2023-2025)	<p>du Comité permanent</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Module de formation</li> </ul>	<p>administratives et rédacteurs des FDR.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● AME : CMS, CITES.</li> <li>● OIP.</li> </ul>	
---	--	--	------------------------------	--	---	--

Tâche 1.1. b) Orientations pour faciliter l'application du Critère Ramsar n°6						
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Préparer des orientations, en collaboration avec les partenaires internationaux concernés, sur la manière de combler les lacunes décelées dans les données et les estimations relatives aux populations d'oiseaux d'eau.</li> <li>● Collaborer avec les OIP concernées, les initiatives sur les voies de migration et la CITES.</li> <li>● Proposer une mise à jour des Manuels Ramsar concernés (p. ex. les Manuels 13 et 14).</li> <li>● Élaborer un module de formation en ligne à l'intention des autorités administratives et de rédacteurs des FDR.</li> <li>● Veiller à ce que toute nouvelle donnée pertinente vienne étayer l'élaboration de la proposition technique visée sous la Tâche 1.1 (c).</li> <li>● Préparer un rapport à l'intention de la 63<sup>e</sup> Réunion du Comité comprenant des avis techniques et scientifiques en lien avec les estimations des populations mondiales d'oiseaux d'eau s'agissant de l'application du Critère Ramsar n°6.</li> </ul>					
Contributeurs	Résolution	But et objectif du Plan stratégique	Degré de priorité	Produit(s)	Public cible	Coût (CHF)
<p><b>Chargé de mission</b>  <b>Ward Hagemeijer</b> (Représentant d'OIP, Wetlands International).</p> <p><b>Chargé de mission adjoint</b>  Birdlife International.</p> <p><b>Contributeurs</b>  <b>Brett Sandercock</b> (Correspondant national du GEST, Norvège), Wetlands International, AEWA, EAAFP.</p>	<p>Résolution XIV. 18, paragraphe 15</p>	<p>But 4, Objectif 14</p>	<p>Élevé</p> <p>(proposition pour 2023-2025)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rapport à la 63<sup>e</sup> Réunion du Comité permanent</li> <li>● Module de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Parties contractantes: autorités administratives et rédacteurs des FDR.</li> <li>● Secrétariat.</li> <li>● Comité permanent.</li> <li>● AME : initiatives sur les voies de migration et CITES.</li> <li>● OIP : Wetlands International.</li> </ul>	<p>10 000</p>

<b>Tâche 1.1. c)</b>	<b>Proposition technique pour la mobilisation de ressources et réalisation de la mise à jour des estimations de populations d'oiseaux d'eau</b>					
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Élaborer une proposition technique présentant plusieurs options en matière de mobilisation de ressources et de réalisation en temps voulu de la mise à jour complète des estimations de populations d'oiseaux d'eau.</li> <li>● Il conviendra que cette proposition technique recense les besoins en matière d'assistance aux Parties contractantes pour combler les lacunes décelées dans les données sur les populations d'oiseaux d'eau et expose les différentes possibilités en matière de renforcement des capacités, de coopération technique et scientifique, et d'échange.</li> <li>● Il conviendra également que cette proposition technique aborde les questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Synergies entre la Convention sur les zones humides et les divers accords relatifs aux oiseaux d'eau ainsi que les initiatives relatives aux voies de migration en ce qui concerne l'obtention des toutes dernières estimations des populations d'oiseaux d'eau.</li> <li>○ Institutionnalisation de la mobilisation de ressources et partenariat entre les organisations menant des évaluations pertinentes de l'état des populations (à l'échelle régionale ou propres à un groupe d'espèces).</li> <li>○ Opportunités et priorités en matière de renforcement des capacités, de coopération technique et scientifique et d'échanges.</li> <li>○ Mesures visant à réduire les coûts de réalisation des estimations de populations d'oiseaux d'eau.</li> </ul> </li> </ul>					
<b>Contributeurs</b>	<b>Résolution</b>	<b>But et objectif du Plan stratégique</b>	<b>Degré de priorité</b>	<b>Produit</b>	<b>Public cible</b>	<b>Coût (CHF)</b>
<p><b><u>Chargé de mission</u></b>  <b>Ward Hagemeijer</b> (Représentant d'OIP, Wetlands International).</p> <p><b><u>Chargés de mission adjoints</u></b>  <b>Lammert Hilarides</b> (Expert technique du GEST) et Birdlife International.</p> <p><b><u>Contributeurs</u></b>  <b>Hugh Robertson</b> (Président du GEST), <b>Brett Sandercock</b> (Correspondant national du GEST, Norvège), <b>Stephen Grady</b> (Correspondant national du GEST, Royaume-Uni), AEWA.</p>	Résolution XIV.18, paragraphes 16 et 17	But 4, Objectif 14	Élevé  (proposition pour 2023-2025)	● Proposition technique à la 63 <sup>e</sup> Réunion du Comité permanent	● Parties contractantes (Autorités administratives). ● AME : CMS. ● OIP : Wetlands International, UICN et BirdLife.	5000

**Tâche 1.2 : Évaluation mondiale des lacunes dans le réseau Ramsar des zones humides d'importance internationale, et synergies avec les objectifs mondiaux sur le climat et la biodiversité.**

<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Évaluation globale permettant d'identifier les types d'écosystèmes sous-représentés et les espèces et habitats constitutifs des différentes régions biogéographiques (y compris les zones humides transfrontalières), en s'appuyant sur les données sur les sites figurant dans le Service d'information sur les Sites Ramsar (SISR) et d'autres sources pertinentes.</li> <li>● Trouver une approche normalisée en matière d'évaluation (p. ex. typologie, régionalisation), et intégrer les données sur les Zones clés pour la biodiversité/Zones importantes pour la biodiversité et les oiseaux, et les listes parallèles.</li> <li>● Procéder par études de cas (liste parallèle des Zones importantes pour la biodiversité et les oiseaux, tourbières, mangroves, en s'appuyant sur les inventaires nationaux des zones humides pour désigner les sites, zones transfrontalières).</li> <li>● Évaluer s'il conviendra de mettre à jour les orientations sur les types de zones humides sous-représentés.</li> <li>● Déceler les synergies, par exemple en déterminant comment le fait de combler les lacunes au niveau du réseau des zones humides peut contribuer à la réalisation des ODD (6.6.1) et des objectifs mondiaux en matière de biodiversité et de lutte contre le changement climatique.</li> <li>● Entreprendre une analyse des données du SISR, avec l'appui d'un cabinet de conseil, sur la représentation des zones humides de différents types dans différentes biorégions au sein du réseau des sites Ramsar. Revoir le projet de Rapport Technique Ramsar datant de 2010.</li> <li>● Fournir des recommandations pour la désignation/priorisation de sites pour les types de zones humides et les régions.</li> </ul>
--------------------	--

Contributeurs	Résolution	But et objectif du Plan stratégique	Degré de priorité	Produit(s)	Public cible	Coût (CHF)
<p><b>Chargé de mission</b> Wetlands International (à confirmer).</p> <p><b>Contributeurs</b> <b>Matthew Simpson</b> (Représentant d'observateur, Society of Wetland Scientists), <b>Rodolfo Javier Iturraspe</b> (Expert scientifique du GEST), <b>Megan Eldred</b> (Représentant d'OIP, Birdlife), <b>Sonam Choden</b> (Expert régional du GEST), <b>Sheila Ashong</b> (Expert scientifique du GEST), UICN, <b>Hugh Robertson</b>, <b>Christian Perennou</b> (TdV), <b>David Stroud</b> (AEWA).</p>	<p>Résolution XII.5, annexe 1</p> <p>Résolution XIV. 14, annexe 2</p> <p>Résolution XIV. 6, paragraphe 38</p>	But 4, Objectif 14	Élevé  (proposition pour 2023-2025)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Note d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Parties contractantes</li> <li>● AME</li> <li>● OIP</li> </ul>	25 000

## Domaine de travail thématique 2 :

Outils pour l'évaluation, la cartographie et le suivi, et l'élaboration d'inventaires des zones humides

Chargé(s) de mission : Laurent Durieux (Expert scientifique du GEST)

### Tâche 2.1 : Cartographie et inventaires des zones humides afin de catalyser une plus grande utilisation des méthodologies disponibles pour les évaluations du carbone des zones humides

#### Description

- Préparer des orientations pour améliorer l'élaboration et la prise en compte des Inventaires nationaux des zones humides (INZH) dans les décomptes nationaux des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'intégration d'actions en faveur des zones humides dans les Contributions déterminées au niveau national (CDN).
  - Tâche à mettre en place en association étroite avec la Tâche 3.2.
- Rapport technique :*
- Le Rapport technique fournira des directives méthodologiques pour produire des évaluations du carbone/des émissions de GES à partir des INZH pour les différents types de zones humides, y compris l'identification des données sur les activités et les facteurs d'émission pour les différents types de zones humides et le rôle des différents types d'aménagement des terres.
  - Le Rapport technique comprendra :
    - Une définition des éléments propres aux INZH pour les évaluations des émissions de gaz à effet de serre (GES).
    - La liste des sources de données, des outils et des groupes apportant les produits nécessaires à l'évaluation des émissions de GES dans les zones humides.
    - Les possibilités sur le plan technique et les limites liées à l'utilisation des INZH dans l'évaluation des émissions de GES.
    - Des études de cas pertinentes de pays utilisant les INZH pour élaborer leurs CDN. Des informations et enseignements tirés des études de cas sur l'application au niveau national des méthodes d'utilisation des INZH pour l'évaluation du carbone des zones humides dans le cadre des CDN.
  - Veiller à ce que le GEST fournisse des informations pertinentes pour soutenir les processus du GIEC et de la CCNUCC. En outre, il conviendra de mener à bien cette tâche en lien ou en collaboration avec le GIEC et d'étudier des possibilités d'encourager, avec l'aide du GIEC, la communication d'informations pour mettre à jour le *Supplément aux lignes directrices pour les inventaires nationaux de GES : zones humides*.
- Note d'orientation :*
- Préparer une note d'orientation qui résume l'utilité de la cartographie des zones humides et des INZH en tant qu'outils facilitant et favorisant l'évaluation du carbone, en traitant des opportunités et des limites.

Contributeurs	Résolution	But et objectif du Plan stratégique	Degré de priorité	Produit(s)	Public cible	Coût (CHF)
<p><b>Chargé de mission</b> Stephan Glatzel (Expert régional du GEST).</p> <p><b>Chargé de mission adjoint</b> Esteban Suarez (Expert régional du GEST).</p> <p><b>Contributeurs</b> Suelma Silva (Expert technique du GEST), Ake Rosenqvist (Représentant d'observateur, JAXA), Line Rochefort (Expert régional du GEST), Virni Arifanti (Expert technique du GEST), Geoff Hilton (Expert scientifique du GEST), Stephen Grady (Correspondant national du GEST, Royaume-Uni), Lei Guangchun (Expert scientifique du GEST), Örjan Berglund (Représentant d'observateur, IPS), Laurent Durieux (Expert scientifique du GEST), Hans Joosten (Expert technique du GEST) et Siobhan Fennessy (Vice-présidente du GEST).</p>	<p>Résolution XIII.13</p> <p>Résolution XIII.14,</p> <p>Résolution XIV.14, annexe 2</p>	But 3, Objectif 8	Élevé  (proposition pour 2023-2025)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rapport technique</li> <li>● Note d'orientation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Parties contractantes.</li> <li>● AME : CNUCC, CNULD</li> <li>● OIP.</li> </ul>	25 560

**Tâche 2.2 : Préparer des orientations sur les inventaires et la surveillance des petites zones humides et leurs multiples valeurs pour la conservation de la biodiversité, en particulier dans le contexte de la gestion des paysages et du changement climatique.**

<b>Description</b>	<p><i>Note d'orientation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Préparer une note d'orientation pour mieux faire connaître l'importance des petites zones humides dans de multiples domaines : conservation de la biodiversité (en particulier des amphibiens et des espèces menacées), maintien de la connectivité des habitats de zones humides et régulation du débit des cours d'eau.</li> <li>● Insister sur la fragilité des petites zones humides et sur les lourds effets du changement climatique sur ces zones.</li> </ul> <p><i>Rapport technique (sous réserve de ressources disponibles)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Fournir des orientations à l'appui de l'amélioration de l'identification, de la cartographie, de la surveillance et de l'évaluation, ainsi que de la gestion des petites zones humides.</li> </ul>
--------------------	---



	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le Rapport technique traitera de l'importance des petites zones humides pour la biodiversité, la connectivité des habitats, de débit des cours d'eau, le carbone et les communautés locales et autochtones.</li> <li>● Le Rapport technique comprendra : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des informations sur l'étendue des zones humides.</li> <li>○ Des études de cas illustrant les réussites et les lacunes s'agissant de la prise en compte des petites zones humides dans les INZH et présentant les pratiques de conservation et d'utilisation rationnelle des petites zones humides.</li> <li>○ Les incidences sur les estimations au niveau mondial et régional de la superficie/l'étendue des zones humides, des estimations sur la disparition des zones humides, les mesures prises en faveur de la réalisation des objectifs internationaux pertinents (p. ex. la création d'aires protégées).</li> <li>○ Une synthèse des outils disponibles les plus pointus et les plus utiles pour l'inventaire et la surveillance des petites zones humides, y compris les systèmes d'observation de la Terre et les sciences participatives.</li> </ul> </li> </ul>					
Contributeurs	Résolution	But et objectif du Plan stratégique	Degré de priorité	Produit(s)	Public cible	Coût (CHF)
<p><b>Chargé de mission</b>  <b>Suelma Ribeiro Silva</b> (Expert technique du GEST).</p> <p><b>Chargé de mission adjoint</b>  <b>Cai Lu</b> (Expert invité du GEST, Beijing Forestry University).</p> <p><b>Contributeurs</b>  <b>Sonam Choden</b> (Expert régional du GEST), <b>Esteban Suarez</b> (Expert régional du GEST), <b>Lammert Hilarides</b> (Expert technique du GEST), <b>Virni Arifanti</b> (Expert technique du GEST), <b>Stephan Glatzel</b> (Expert régional du GEST), <b>Line Rochefort</b> (Expert régional du GEST), <b>Stephen Grady</b> (Correspondant national du GEST, Royaume-Uni), <b>Sheila Ashong</b> (Expert scientifique du GEST), <b>Chaturangi Wickramaratne</b> (Représentant d'observateur, IWMI), <b>Laurent Durieux</b> (Expert scientifique du GEST), <b>Rodolfo Javier Iturraspe</b> (Expert scientifique du GEST), <b>Christian Perennou</b> (TdV).</p>	<p>Résolution XIII.21, paragraphe 23</p> <p>Résolution XI.8, paragraphe 2ii</p> <p>Résolution XIV.15, paragraphe 19</p> <p>Résolution XIV.14, annexe 2</p>	<p>But 3, Objectifs 8, 11</p>	<p>Élevé</p> <p>(proposition pour 2023-2025)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Note d'orientation</li> <li>● Rapport technique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Parties contractantes.</li> <li>● AME : CDB, CNUCL.</li> <li>● OIP.</li> </ul>	<p>28 060</p>

### Domaine de travail thématique 3 :

Les pressions directes et liées aux changements climatiques sur les zones humides, les effets et les réponses

**Chargé(s) de mission :** **Siobhan Fennessy** (Vice-présidente du GEST) et **Anne van Dam** (Représentant d'observateur, IHE Delft)

#### Tâche 3.1 : Changement climatique et zones humides - informations actualisées sur les effets actuels et prévus du changement climatique sur les zones humides de la planète et sur les réponses à y apporter

<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse et interprétation des informations techniques sur les zones humides concernant les effets actuels et prévus du changement climatique à partir du Sixième rapport d'évaluation du GIEC et dans le prolongement de l'édition spéciale des <i>Perspectives mondiales pour les zones humides</i> (2021).</li> <li>• Tâche à mettre en place en association étroite avec la Tâche 2.1.</li> <li>• La note d'information sera tournée vers l'avenir et comprendra les mesures d'adaptation, les mesures de gestion et les réponses politiques.</li> <li>• La Tâche pourra être menée à bien en lien ou en collaboration avec le GIEC en tant que produit commun.</li> <li>• Des informations tirées d'autres rapports mondiaux pertinents seront rassemblées le cas échéant.</li> <li>• Il conviendra d'organiser un atelier de rédaction en tout début de projet, éventuellement en collaboration ou en coordination avec le GIEC, afin de définir au plus près les objectifs de la Tâche. Cet atelier donnera lieu à un rapport d'atelier.</li> <li>• La note d'information comprendra une synthèse des principales informations sur les zones humides tirées du dernier rapport d'évaluation du GIEC afin de fournir des orientations sur les impacts du changement climatique, les incidences et les réponses à y apporter.</li> </ul>
--------------------	--

Contributeurs	Résolution	But et objectif du Plan stratégique	Degré de priorité	Produit(s)	Public cible	Coût (CHF)
<p><b>Chargé de mission</b>  <b>Max Finlayson</b> (Représentant d'observateur, IHE Delft).</p> <p><b>Contributeurs</b>  <b>Ritesh Kumar</b> (Expert technique du GEST,), <b>Siobhan Fennessy</b> (Vice-présidente du GEST), <b>Salimata Tondossama Kone</b> (Expert régional du GEST), <b>Chaturangi Wickramaratne</b> (Représentant d'observateur, IWMI), <b>Anne van Dam</b> (Représentant d'observateur, IHE Delft), <b>Hans Joosten</b> (Expert technique du GEST), <b>Esteban Suarez</b> (Expert régional du GEST), <b>Suelma Silva</b> (Expert technique du GEST).</p>	Résolution XI V.14, annexe 2	Buts 1, 2 & 3	Élevé  (proposition pour 2023-2025)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier organisé en lien ou en collaboration avec le GIEC.</li> <li>• Note d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parties contractantes.</li> <li>• AME.</li> <li>• GIEC.</li> <li>• OIP.</li> </ul>	16 400

<b>Tâche 3.2 : Orientations, données et modèles sur le carbone bleu et appui à l'intégration du carbone bleu dans les cadres de planification de la lutte contre les changements climatiques</b>						
<b>Tâche 3.2. a)</b>	<b>Élaboration d'orientations sur la priorisation des écosystèmes côtiers de carbone bleu pour la conservation et la restauration</b>					
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Poursuite des Tâches entamées en 2019-2021.</li> <li>● Tâche à mettre en place en étroite association avec les domaines de travail thématiques 2 et 4.</li> <li>● Les écosystèmes de carbone bleu (ECB) abordés comprendront les mangroves, les herbiers marins, les marais salés et pourront inclure des orientations sur les vasières intertidales et d'autres écosystèmes de carbone bleu. Les mangroves (y compris la cartographie des mangroves) serviront d'étude de cas.</li> <li>● Les travaux s'appuieront sur une étude documentaire sur les méthodes (y compris les méthodes rapides) et orientations actuellement utilisées pour prioriser les sites s'agissant des activités de conservation et de restauration.</li> <li>● La note d'information traitera de la priorisation des sites en vue de la conservation des ECB, y compris, le cas échéant, un examen et une mise à jour des orientations en vigueur en matière de conservation, de restauration et de gestion durable des ECB.</li> <li>● La note d'information pourra traiter du coût de la restauration sur le plan économique (en association avec la Tâche 5.1).</li> </ul>					
<b>Contributeurs</b>	<b>Résolution</b>	<b>But et objectif du Plan stratégique</b>	<b>Degré de priorité</b>	<b>Produit(s)</b>	<b>Public cible</b>	<b>Coût (CHF)</b>
<p><b>Chargé de mission</b>  <b>Siobhan Fennessy</b> (Vice-présidente du GEST).</p> <p><b>Contributeurs</b>  <b>Ake Rosenqvist</b> (Représentant d'observateur, JAXA),  <b>Lei Guangchun</b> (Expert scientifique du GEST), <b>Suelma Silva</b> (Expert technique du GEST), <b>Daniel Murdiyarto</b> (Représentant d'observateur, CIFOR), <b>Lammert Hilarides</b> (Expert technique du GEST), <b>Virni Arifanti</b> (Expert technique du GEST),  <b>Stephan Glatzel</b> (Expert régional du GEST), <b>Laurent Durieux</b> (Expert scientifique du GEST), <b>Kim Fredman</b> (Représentant d'observateur, FAO), <b>Brett Sandercock</b> (Correspondant national)</p>	<p>Résolution XII.14, paragraphe 15 (b-d)</p> <p>Résolution XIV.14, annexe 2</p>	<p>But 4, Objectif 14.</p>	<p>Élevé</p> <p>(proposition pour 2023-2025)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Note d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Parties contractantes.</li> <li>● AME.</li> <li>● OIP.</li> <li>● Correspondants nationaux.</li> </ul>	<p>0*</p>

du GEST, Norvège), <b>Stephen Grady</b> (Correspondant national du GEST, Royaume-Uni.							
<b>Tâche 3.2. b)</b>	<b>Compilation et examen des données et modèles sur les stocks et les flux de carbone</b>						
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Poursuite des Tâches entamées en 2019-2021.</li> <li>● Tâche à mettre en place en étroite association avec le domaine de travail thématique 2.</li> <li>● Le Rapport technique passera en revue et analysera la modélisation au niveau régional des stocks de carbone, des émissions de gaz à effet de serre et de la dynamique du carbone dans les écosystèmes côtiers de carbone bleu en s'appuyant sur les bases de données existantes. Il sera axé sur les mangroves, les marais salés, les herbiers marins (et présentera une synthèse des informations sur d'autres ECB (par exemple les vasières ou les laminaires).</li> <li>● La plateforme Global Mangrove Watch (GMW) servira d'étude de cas.</li> <li>● Les travaux pourront être menés à bien en lien ou en collaboration avec le GIEC.</li> <li>● Des informations seront communiquées, s'il y a lieu, au GIEC afin d'éclairer les futures mises à jour du Supplément sur les zones humides (en étroite association avec la Tâche 2.1).</li> </ul>						
	<b>Contributeurs</b>	<b>Résolution</b>	<b>But et objectif du Plan stratégique</b>	<b>Degré de priorité</b>	<b>Produit(s)</b>	<b>Public cible</b>	<b>Coût (CHF)</b>
	<p><b>Chargé de mission</b> <b>Siobhan Fennessy</b> (Vice-présidente du GEST)</p> <p><b>Contributeurs</b> <b>Geoff Hilton</b> (Expert scientifique du GEST), <b>Ake Rosenqvist</b> (Représentant d'observateur, JAXA), <b>Lei Guangchun</b> (Expert scientifique du GEST), <b>Suelma Silva</b> (Expert technique du GEST), <b>Daniel Murdiyarso</b> (Représentant d'observateur, CIFOR), <b>Hans Joosten</b> (Expert technique du GEST), <b>Virni Arifanti</b> (Expert technique du GEST), <b>Brett Sandercock</b> (Correspondant national du GEST, Norvège).</p>	Résolution XIV. 14, annexe 2	But 4, Objectif 14.	Élevé  (proposition pour 2023-2025)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rapport technique</li> <li>● Note d'orientation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Parties contractantes.</li> <li>● AME.</li> <li>● OIP.</li> </ul>	0*

\* Reporté de la période triennale précédente (2019-2021).

### Tâche 3.3 : Agriculture et zones humides : maintenir et restaurer le caractère écologique des zones humides en milieu agricole

<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Préparer des lignes directrices pour le maintien, la restauration ou la création de services écosystémiques de zones humides en milieu agricole.</li> <li>● Mobiliser le réseau Ramsar pour obtenir des informations sur des agroécosystèmes et des types de zones humides précis.</li> <li>● En tirer des suggestions pour améliorer les rapports sur les interactions entre l'agriculture et les zones humides dans le Service d'information sur les Sites Ramsar.</li> <li>● Organiser un atelier de rédaction en collaboration avec la FAO.</li> <li>● Le Rapport technique et la Note d'orientation traiteront des points suivants :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le maintien, la restauration ou la création de services écosystémiques des zones humides en milieu agricole.</li> <li>o Réagir face aux moteurs de changement pour renforcer l'utilisation rationnelle des zones humides.</li> <li>o Améliorer la communication d'informations au Service d'information sur les Sites Ramsar.</li> </ul> </li> <li>● Les activités s'appuieront sur les points énoncés dans la Note d'information n° 13 et l'Édition spéciale des <i>Perspectives mondiales pour les zones humides</i> (2021). Les conclusions de la Note d'information n° 13 seront particulièrement importantes pour structurer l'élaboration des lignes directrices, en répertoriant notamment les catégories de pratiques agricoles et les types de zones humides à prendre en compte.</li> <li>● Les lignes directrices s'appuieront sur des études de cas mettant en évidence les problèmes liés (par exemple) au changement d'affectation des terres, aux prélèvements d'eau, à la pollution, etc., autant de facteurs liés à l'agriculture qui jouent un rôle déterminant dans la dégradation des zones humides.</li> </ul>
--------------------	---

Contributeurs	Résolution	But et objectif du Plan stratégique	Degré de priorité	Produit(s)	Public cible	Coût (CHF)
<p><b>Chargé de mission</b>  <b>Anne van Dam</b> (Représentant d'observateur, IHE Delft)</p> <p><b>Chargé de mission adjoint</b>  <b>Amani Alfarra</b> (Représentant d'observateur, FAO)</p> <p><b>Contributeurs</b>  <b>Geoff Hilton</b> (Expert scientifique du GEST), <b>Ritesh Kumar</b> (Expert technique du GEST,), <b>Chaturangi Wickramaratne</b> (Représentant d'observateur, IWMI), <b>Esteban Suarez</b> (Expert régional du GEST <b>David Stroud</b> (Représentant d'observateur, AEWA), <b>Sevvandi Jayakody</b> (Expert technique du GEST), <b>Max Finlayson</b></p>	Résolution XIV.14, annexe 2	But 3, Objectif 9.	Élevé  (proposition pour 2023-2025)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Workshop</li> <li>● Rapport technique</li> <li>● Note d'orientation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Parties contractantes.</li> <li>● AME.</li> <li>● OIP.</li> </ul>	35 560

(Représentant d'observateur, IHE Delft), <b>Örjan Berglund</b> (Représentant d'observateur, IPS).						
--	--	--	--	--	--	--

<b>Tâche 3.4 : La protection, la conservation, la restauration, l'utilisation durable et la gestion des écosystèmes de zones humides dans le cadre de la lutte contre le changement climatique</b>						
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Dresser une synthèse des solutions fondées sur la nature ou des approches écosystémiques ayant porté leurs fruits en matière de protection, de conservation, de restauration, d'utilisation durable et de gestion des écosystèmes de zones humides afin de faire face au changement climatique et d'en tirer d'autres avantages connexes.</li> <li>● Élaborer des critères et une structure pour le choix des études de cas, et inviter à réaliser des études de cas.</li> <li>● Impliquer d'autres partenaires (par exemple l'UICN).</li> <li>● Organiser un atelier en ligne pour sélectionner les études de cas pertinentes.</li> <li>● Examiner de [6 à 12] études de cas pertinentes sur l'application de solutions fondées sur la nature ou d'approches écosystémiques pour protéger, conserver, restaurer, utiliser durablement et gérer les écosystèmes de zones humides (1 ou 2 par Région Ramsar).</li> </ul>					
Contributeurs	Résolution	But et objectif du Plan stratégique	Degré de priorité	Produit(s)	Public cible	Coût (CHF)
<p><b>Chargé de mission</b> <b>Esteban Suarez</b> (Expert régional du GEST).</p> <p><b>Chargé de mission adjoint</b> <b>Line Rochefort</b> (Expert régional du GEST).</p> <p><b>Contributeurs</b> <b>Amani Alfarra</b> (Représentant d'observateur, FAO), <b>Laurent Durieux</b> (Expert scientifique du GEST,), <b>David Stroud</b> (Représentant d'observateur, AEWA), <b>Chaturangi Wickramaratne</b> (Représentant d'observateur, IWMI).</p>	Résolution XIV.17, paragraphe 14	Buts 1, 2 & 3	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Note d'information</li> <li>● Base de données électronique permettant d'intégrer et de présenter en détail de nouvelles études de cas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Parties contractantes.</li> <li>● AME.</li> <li>● OIP.</li> </ul>	11 400

## Domaine de travail thématique 4 :

L'utilisation rationnelle, la gestion durable et la restauration des zones humides dans le paysage terrestre et marin général

Chargé(s) de mission : Ritesh Kumar (Expert technique du GEST)

### Tâche 4.1 : Les Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCE) comme possibilité de promouvoir la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides

<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Préparer des orientations sur les zones humides en tant qu'Autres mesures efficaces de conservation par zone (AMCE).</li> <li>● Tâche à mettre en place en étroite association avec la Tâche 5.2.</li> <li>● Orientations permettant de traiter de la localisation, la reconnaissance et la gestion efficace des zones humides, y compris les Sites Ramsar en tant qu'AMCE, dans le but de contribuer à la réalisation des buts et objectifs pertinents, y compris au titre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.</li> <li>● La Note d'information traitera des points suivants :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o L'intérêt des zones humides en tant qu'AMCE (en particulier en ce qui concerne le Cadre mondial pour la biodiversité),</li> <li>o Le processus en vue de reconnaître les AMCE que représentent les zones humides,</li> <li>o Les orientations disponibles sur les AMCE et leur utilité s'agissant de la reconnaissance et de la gestion des AMCE que représentent les zones humides,</li> <li>o Les orientations sur la gestion et l'évaluation de l'efficacité de la gestion des AMCE que représentent les zones humides,</li> <li>o Des exemples d'AMCE actuelles ou futures en lien avec les zones humides,</li> <li>o Des propositions de lignes directrices techniques pour la Convention sur les Sites Ramsar et les zones humides en tant qu'AMCE, et</li> <li>o Les amendements qu'il convient d'apporter au SISR pour officialiser la reconnaissance des Sites Ramsar en tant qu'AMCE.</li> </ul> </li> <li>● L'état, les tendances, les nouveaux éléments probants et les approches nationales pour la reconnaissance des zones humides en tant qu'AMCE viendront compléter la Note d'information.</li> </ul>
--------------------	--

Contributeurs	Résolution	But et objectif du Plan stratégique	Degré de priorité	Produit(s)	Public cible	Coût (CHF)
<b>Chargé de mission</b> Ritesh Kumar (Expert technique du GEST).  <b>Chargé de mission adjoint</b>	Résolution XIV. 14, annexe 2	But 3, Objectif 9.	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Note d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Parties contractantes.</li> <li>● AME.</li> <li>● OIP.</li> </ul>	6400

<p><b>Hans Joosten</b> (Expert technique du GEST).</p> <p><b>Contributeurs</b>  <b>Hugh Robertson</b> (Président du GEST), <b>Harry Jonas</b> (Représentant d'observateur, CMAP-AMCE), <b>Stephen Grady</b> (Correspondant national du GEST, Royaume-Uni), <b>Sevvandi Jayakody</b> (Expert technique du GEST), <b>Cai Lyu</b> (Expert invité du GEST, Beijing Forestry University), <b>Megan Eldred</b> (Représentant d'OIP, Birdlife), <b>Amani Alfarra</b> (Représentant d'observateur, FAO), PNUE-WCMC.</p>			(proposition pour 2023-2025)			
---	--	--	------------------------------	--	--	--

**Tâche 4.2 : Élaborer des orientations sur la conservation, l'utilisation rationnelle et la gestion des « habitats côtiers fonctionnels », assorties d'une synthèse des pressions mondiales sur les zones humides côtières**

<p><b>Description</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Préparer des orientations sur la conservation, l'utilisation rationnelle et la gestion d'« habitats côtiers fonctionnels » durables.</li> <li>● Tâche à mettre en place en étroite association avec la Tâche 3.2., a) et b).</li> </ul> <p><i>Rapport technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Examiner les informations figurant dans le Manuel 12 sur l'utilisation rationnelle et recommander des mises à jour.</li> <li>● Le Rapport technique présentera une synthèse des différentes approches et un cadre pour la conservation, l'utilisation rationnelle et la gestion efficace des habitats côtiers. Cette synthèse comprendra : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Un cadre concernant les « habitats côtiers fonctionnels », y compris les relations dans l'espace, entre secteurs et entre parties prenantes, ainsi que les côtes en tant que système socio-écologique,</li> <li>o Les avancées en matière d'aménagement de l'espace marin, d'économie bleue, d'aquaculture durable, d'EES et autres,</li> <li>o Les moteurs économiques en faveur des « habitats côtiers fonctionnels » et les moyens de peser sur ces moteurs pour favoriser l'utilisation rationnelle des zones humides,</li> <li>o Un examen des différentes définitions des zones humides côtières (notamment celle du GIEC), et</li> <li>o Les vulnérabilités et l'adaptation au changement climatique et à ses effets.</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Note d'orientation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Préparer une Note d'orientation pour accroître la sensibilisation aux pressions mondiales sur les zones humides côtières.</li> </ul>
---------------------------	--



Contributeurs	Résolution	But et objectif du Plan stratégique	Degré de priorité	Produit(s)	Public cible	Coût (CHF)
<p><b>Chargé de mission</b>  <b>Sevvandi Jayakody</b> (Expert technique du GEST)</p> <p><b>Contributeurs</b>  <b>Rodolfo Javier Iturraspe</b> (Expert scientifique du GEST), <b>Nick Murray</b> (Représentant d'OIP, UICN), <b>Max Finlayson</b> (Représentant d'observateur, IHE Delft), <b>Raghu Kodali</b> (Correspondant national du GEST, Inde), <b>Purvaja Ramchandran</b> (Expert invité, NCSCM), <b>Siobhan Fennessy</b> (Vice-présidente du GEST), <b>Kim Fredman</b> (Représentant d'observateur, FAO).</p>	<p>Résolution XIII.20, paragraphe 45</p> <p>Résolution XIV.1, annexe 2</p>	But 3, Objectif 10.	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rapport technique</li> <li>● Note d'orientation</li> <li>● Rapport d'atelier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Parties contractantes.</li> <li>● AME.</li> <li>● OIP.</li> </ul>	55 600

### Tâche 4.3 : Intégrer la protection, la conservation, la restauration, l'utilisation durable et la gestion des zones humides dans les stratégies nationales de développement durable.

<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réunir et faire une synthèse des études de cas et des outils relatifs à l'intégration de la conservation et de la restauration des zones humides nationales dans les stratégies nationales de développement durable et élaborer des lignes directrices techniques.</li> <li>● Tâche à mettre en place en étroite association avec les Tâches 3.4 et 5.2.</li> <li>● Élaborer une base de données électronique pour y intégrer et présenter en détail les études de cas (hébergée sur le site web de la Convention sur les zones humides ou sur la plateforme WWT Learning).</li> <li>● Orientations techniques sur l'intégration de la restauration, de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides dans les stratégies nationales de développement durable.</li> <li>● La Note d'information comprendra : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Une vue d'ensemble des zones humides dans les stratégies, plans et programmes de développement durable, sans se limiter aux ODD,</li> <li>o Une étude des zones humides dans les stratégies de développement durable pour un ensemble de pays,</li> <li>o Les principaux éléments moteurs et les conditions propices sous-jacentes qui favorisent l'intégration des zones humides dans les stratégies de développement durable, et</li> <li>o Une étude des expériences d'autres AME (comme la CNUDL en ce qui concerne l'intégration de l'aménagement des terres dans les stratégies de développement durable).</li> </ul> </li> </ul>
--------------------	--

<ul style="list-style-type: none"> <li>Tâche à mettre en place en étroite association avec les Tâches 3.4 et 5.2.</li> </ul>						
Contributeurs	Résolution	But et objectif du Plan stratégique	Degré de priorité	Produit(s)	Public cible	Coût (CHF)
<p><b><u>Chargé de mission</u></b>  <b>Ritesh Kumar</b> (Expert technique du GEST).</p> <p><b><u>Contributeurs</u></b>  <b>Cai Lyu</b> (Expert invité du GEST, Beijing Forestry University),  <b>Daniel Murdiyaso</b> (Représentant d'observateur, CIFOR),  <b>Matthew Simpson</b> (Représentant d'observateur, Society of Wetlands Scientists), <b>Geoff Hilton</b> (Expert scientifique du GEST).</p>	Résolution XIV.16, paragraphe 21	But 3	Élevé  (proposition pour 2023-2025)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Note d'information</li> <li>Base de données électronique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parties contractantes.</li> <li>AME.</li> <li>OIP.</li> </ul>	6400

## Domaine de travail thématique 5 :

Questions transversales, fonctions d'appui et synergies avec d'autres AME

**Chargé(s) de mission :** Hugh Robertson (Président du GEST) et Sevvandi Jayakody (Expert technique du GEST)

### Tâche 5.1 Coût financier de la perte et de la dégradation des zones humides, et investissements nécessaires pour maintenir et restaurer les zones humides (*Perspectives mondiales pour les zones humides 2025*)

#### Description

- Les *Perspectives mondiales pour les zones humides 2025* :
  - Feront la synthèse des informations sur les coûts financiers pour la société découlant de la disparition des zones humides et de leurs services écosystémiques, en tenant compte des « pertes futures » sur la base des projections disponibles, ainsi que des potentielles contributions des Peuples autochtones et communautés locales (des études de cas seront incluses).
  - Évalueront le coût financier de la disparition et de la dégradation des zones humides.
  - Établiront l'importance du financement nécessaire (à différentes échelles) (avantages/solutions) pour parvenir à conserver, restaurer et utiliser de manière rationnelle les zones humides et, simultanément, pour réaliser les éléments connexes des Buts et Objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, de la CCNUCC et d'autres engagements internationaux pertinents.
  - Tiendront compte de l'évaluation des valeurs de la nature réalisée par l'IPBES.
  - Examineront la cartographie mondiale de référence des zones humides disponible pour évaluer l'ampleur de la disparition et de la dégradation des zones humides, y compris les petites zones humides.
  - Fourniront des recommandations sur les possibilités d'investissement et les mécanismes de gestion et de restauration des zones humides, y compris celles correspondant à des solutions basées sur la nature.
- Les *Perspectives mondiales pour les zones humides 2025* contribueront à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.
- Une étude portera sur les synergies avec la CNUCLD et d'éventuelles activités sur la protection et la restauration des zones humides dans les paysages dégradés.

Contributeurs	Résolution	But et objectif du Plan stratégique	Degré de priorité	Produit(s)	Public cible	Coût (CHF)
<b>Chargé de mission</b> Hugh Robertson (Président du GEST).  <b>Chargé de mission adjoint</b> Ritesh Kumar (Expert technique du GEST).	Résolution XIV.14, annexe 2  Résolution XIV.6, paragraphe 45	But 4, Objectifs 17 & 19	Élevé  (proposition pour 2023-2025)	● <i>Perspectives mondiales pour les zones humides 2025</i>	● Parties contractantes. ● AME. ● OIP. ● Correspondants nationaux.	50 000

<b>Contributeur</b> Ake Rosenqvist (Représentant d'observateur, JAXA), Cai Lyu (Expert invité du GEST, Beijing Forestry University), Chaturangi Wickramaratne (Représentant d'observateur, IWMI), Christian Perennou (TdV).						
--	--	--	--	--	--	--

<b>Tâche 5.2 : Orientations pour soutenir la mise en œuvre mondiale du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal pour les zones humides</b>						
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournir des conseils et des orientations en appui à la mise en œuvre à l'échelle mondiale du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal pour les zones humides.</li> <li>Tâche à mettre en place en association avec la Tâche 4.1.</li> <li>Le groupe en charge de cette Tâche s'efforcera de collaborer avec d'autres AME (par exemple la CITES et la CMS) et travaillera en coopération avec la Convention sur la diversité biologique (CDB) en ce qui concerne l'intégration de mesures sur les zones humides dans le cadre des indicateurs et du suivi du Cadre mondial pour la biodiversité.</li> <li>La Note d'information donnera des orientations sur les synergies nationales entre la Convention sur les zones humides et le Cadre mondial pour la biodiversité. Elle comprendra : <ul style="list-style-type: none"> <li>Une synthèse des actions urgentes liées aux SPANB nécessaires pour réaliser les objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal de la CDB du point de vue des zones humides.</li> <li>Une liste des mécanismes de présentation de rapports axés sur les zones humides (par le biais de la Convention sur les zones humides) qui peuvent alimenter le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre eu égard aux Buts et Objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité, en tenant compte des besoins et des processus en matière de présentation de rapports sur les ODD pertinents pour les zones humides, y compris l'Indicateur 6.6.1.</li> </ul> </li> <li>Préparer un rapport sur les indicateurs relatifs aux zones humides à présenter au Groupe spécial d'experts techniques sur les indicateurs pour le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal.</li> </ul>					
Contributeurs	Résolution	But et objectif du Plan stratégique	Degré de priorité	Produit(s)	Public cible	Coût (CHF)
<b>Chargé de mission</b> Sevvandi Jayakody (Expert technique du GEST).  <b>Chargé de mission adjoint</b> Megan Eldred (Représentant d'observateur, Birdlife).	Résolution XIII.5  Résolution XIV.14, annexe 2	But 4, Objectif 18	Élevé  (proposition pour 2023-2025)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Note d'information</li> <li>Rapport au Groupe spécial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parties contractantes.</li> <li>AME : CDB.</li> <li>OIP.</li> </ul>	10 000

<p><b>Contributeurs</b>  <b>Max Finlayson</b> (Représentant d’observateur, IHE Delft),  <b>Siobhan Fennesy</b> (Vice-présidente du GEST), <b>Ritesh Kumar</b> (Expert technique du GEST), <b>Cai Lyu</b> (Expert invité du GEST, Beijing Forestry University), <b>Laurent Durieux</b> (Expert scientifique du GEST), <b>Ake Rosenqvist</b> (Représentant d’observateur, JAXA), <b>Hans Joosten</b> (Expert technique du GEST), <b>Matthew Simpson</b> (Représentant d’observateur, Society of Wetlands Scientists), <b>Nick Davidson</b> (Représentant d’observateur, Society of Wetlands Scientists), <b>Salimata Tondossama Kone</b> (Expert régional du GEST), <b>Suelma Silva</b> (Expert technique du GEST), <b>Chaturangi Wickramaratne</b> (Représentant d’observateur, IWMI), <b>Sonam Choden</b> (Expert régional du GEST), <b>Stephan Glatzel</b> (Expert régional du GEST), <b>Line Rochefort</b> (Expert régional du GEST), <b>Stephen Grady</b> (Correspondant national du GEST, Royaume-Uni).</p>	<p>Résolution XIV.6, paragraphes 24 et 44</p>			<p>d’experts techniques de la CDB.</p>		
---	---	--	--	--	--	--

<b>Tâche 5.3 : Élaborer une approche pour la réalisation des futures éditions des <i>Perspectives mondiales pour les zones humides</i></b>	
<p><b>Description</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Créer un groupe de travail comprenant des représentants des Parties contractantes, des OIP, d’autres conventions, d’AME et d’organismes d’évaluation à l’échelle mondiale, avec le soutien du Secrétariat.</li> <li>● Définir l’objectif des <i>Perspectives mondiales pour les zones humides</i> en tant que produit phare dans le cadre de la Convention sur les zones humides, y compris en lien avec les Buts du Plan stratégique, d’autres Conventions et les processus des AME.</li> <li>● Élaborer une approche en matière de planification pour faciliter la réalisation des futures éditions des <i>Perspectives mondiales pour les zones humides</i>, y compris en termes de méthode, délais, communication, besoins en ressources (notamment financières), sources d’information, etc. en s’appuyant sur les enseignements tirés de la préparation de la première édition en 2018 et de l’édition spéciale préparée dans le cadre du plan de travail 2019-2021, ainsi que d’autres évaluations mondiales pertinentes. L’examen des sources d’information et des processus devra également inclure l’ODD 6.6.1.</li> <li>● Relier clairement les travaux et l’approche en matière de planification à l’élaboration du 5<sup>e</sup> Plan stratégique, y compris aux échéances pertinentes.</li> <li>● Préparer un rapport à l’intention de la 64<sup>e</sup> Réunion du Comité permanent comprenant un plan détaillé et une approche conceptuelle pour les futures éditions des <i>Perspectives mondiales pour les zones humides</i> (cahier des charges de la publication).</li> </ul>

L'approche conceptuelle des Perspectives <i>mondiales pour les zones humides</i> décrira la périodicité de la publication, et les différents éléments de son contenu, y compris la possibilité de publier de manière ponctuelle des évaluations de moindre ampleur (par exemple une évaluation des mangroves).						
Contributeurs	Résolution	But et objectif du Plan stratégique	Degré de priorité	Produit(s)	Public cible	Coût (CHF)
<p><b>Chargé de mission</b> Ritesh Kumar (Expert technique du GEST)</p> <p><b>Contributeurs</b> Lei Guangchun (Expert scientifique du GEST), Sonam Choden (Expert régional du GEST), Anne van Dam (Représentant d'observateur, IHE Delft), Sevvandi Jayakody (Expert technique du GEST), Hugh Robertson (Président du GEST).</p>	Résolution XIV.14, annexe 2	But 4, Objectifs 14 & 18	Élevé  (proposition pour 2023-2025)	● Rapport à la 64e Réunion du Comité permanent.	● Parties contractantes. ● AME. ● OIP.	10 000

Tâche 5.4 : Examen des cadres politiques et juridiques pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides						
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Préparer un document d'orientation technique pour évaluer les dispositions prévues dans les différents cadres politiques et juridiques en matière de conservation, de restauration et d'utilisation des zones humides.</li> <li>● Ce document d'orientation comprendra des options stratégiques tournée vers l'avenir, des innovations et des approches intégrées.</li> <li>● Le cas échéant, s'appuyer sur les orientations et les informations présentées dans le Manuel 3.</li> <li>● Préparer un rapport à l'intention de la 64<sup>e</sup> Réunion du Comité permanent qui indiquera la marche à suivre pour réaliser un examen des cadres politiques et juridiques, y compris avec l'aide de Parties contractantes, en vue d'une mise en œuvre au cours de la période triennale suivante.</li> </ul>					
Contributeurs	Résolution	But et objectif du Plan stratégique	Degré de priorité	Produit(s)	Public cible	Coût (en CHF)
<p><b>Chargé de mission</b> À confirmer.</p>	SC57 Doc.8	But 3, Objectif 11	Élevé	● Rapport à la 64 <sup>e</sup> Réunion du Comité permanent.	● Parties contractantes. ● AME. ● OIP.	5000

<p><b>Contributeurs</b>  <b>Matthew Simpson</b> (Représentant d’observateur, Society of Wetlands Scientists), <b>Siobhan Fennessy</b> (Vice-présidente du GEST), <b>Ritesh Kumar</b> (Expert technique du GEST), <b>Salimata Tondossama Kone</b> (Expert régional du GEST), <b>Daniel Murdiyarso</b> (Représentant d’observateur, CIFOR), <b>Suelma Silva</b> (Expert technique du GEST), <b>Sheila Ashong</b> (Expert scientifique du GEST).</p>	<p>Résolution XIV.14, annexe 2</p>					
---	------------------------------------	--	--	--	--	--

## Activités en cours et demandes ponctuelles

Tâche	Description
Conseils et soutien au Comité permanent	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Président du GEST participe en tant qu'observateur aux réunions du Comité permanent.</li> </ul>
Appui à l'élaboration du 5 <sup>e</sup> Plan stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le GEST fait de sa participation à l'élaboration du 5<sup>e</sup> Plan stratégique une priorité dans le cadre de son plan de travail.</li> <li>La planification des produits du GEST tient compte de la CESP.</li> <li>Possibilité de faire appel aux experts du GEST pour des activités de renforcement des capacités.</li> </ul>
Initiatives régionales Ramsar	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le GEST peut être invité à participer à l'examen des modules de formation élaborés par les IRR</li> </ul>
Nouvelle approche en matière de CESP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un représentant du GEST siège au Groupe de surveillance des activités de CESP.</li> <li>Produits mieux alignés de manière à appuyer les activités de CESP pour les différentes parties prenantes.</li> <li>Veiller à ce que les activités de CESP soient prises en compte lors de la phase de planification et d'élaboration.</li> </ul>
Prix Ramsar pour la conservation des zones humides	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Secrétariat peut demander l'avis de membres du GEST.</li> </ul>
Label Ville des zones humides accréditée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le GEST établira une coopération permanente avec le Réseau des villes des zones humides.</li> <li>Un représentant du GEST siège au Comité consultatif indépendant.</li> </ul>
Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivre et contribuer au Groupe spécial d'experts techniques sur les indicateurs pour le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal (GBF).</li> </ul>
Conférence des Nations Unies sur l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire suite à la Conférence des Nations Unies sur l'eau et au Programme d'action pour l'eau.</li> </ul>
Atlas mondial des écosystèmes du GEO	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le GEST poursuivra sa collaboration avec GEO Wetlands.</li> </ul>
Indicateur 6.6.1 des ODD	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le GEST aidera les Parties contractantes dans la réalisation des inventaires nationaux, l'établissement des rapports nationaux sur les zones humides et la mises à jour des FDR, notamment en donnant les moyens de mieux rendre compte des résultats eu égard à l'indicateur 6.6.1 des ODD.</li> <li>Le GEST se penchera sur le caractère obsolète des FDR de nombreuses zones humides d'importance internationale et sur le fait que la délimitation de nombreux Sites Ramsar n'est pas indiquée, ce qui entrave l'établissement de rapports sur l'Indicateur 6.6.1 des ODD.</li> </ul>